

CARMIGNAC PORTFOLIO EM DEBT F EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ
1 2 3* 4 5 6 7

LU2277146382

Reporting mensuel - 28/03/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

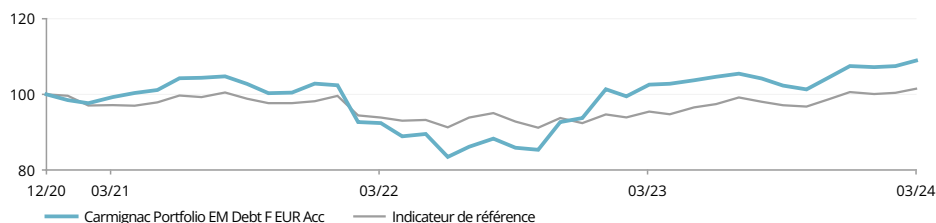
Carmignac Portfolio EM Debt promeut des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des obligations et des devises sur les marchés émergents grâce à une approche flexible et de conviction. L'objectif du Fonds est de générer des rendements ajustés au risque positifs, sur une durée de placement minimum recommandée de trois ans, ainsi que de générer une performance supérieure à son indicateur de référence.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/03/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)			Performances annualisées (%)	
	1 an	3 ans	Depuis le 04/01/2021	3 ans	Depuis le 04/01/2021
F EUR Acc	6.20	9.73	8.93	3.15	2.67
Indicateur de référence	6.33	4.46	1.49	1.47	0.46
Moyenne de la catégorie	9.74	1.77	1.38	0.59	0.42
Classement (quartile)	4	1	1	1	1

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021
F EUR Acc	14.67	-8.86	2.84
Indicateur de référence	8.89	-5.90	-1.82

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	Création
Volatilité du fonds	5.5	11.6	11.5
Volatilité du benchmark	5.7	6.7	6.8
Ratio de Sharpe	1.1	0.3	0.3
Bêta	0.8	1.1	1.1
Alpha	-0.0	0.0	0.1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	4.2%
VaR de l'indicateur	3.8%



A. Adjriou



A. Alecci

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	3.9
Yield to Maturity	6.9%
Notation moyenne	BBB-
Coupon moyen	5.4%
Nombre d'émetteurs obligations	53
Nombre d'obligations	77

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/07/2017
Actifs sous gestion du Fonds : 227M€ / 245M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 04/01/2021
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 49M€
VL : 108.93€
Catégorie Morningstar™ : Global Emerging Markets Bond

GÉRANT(S) DU FONDS

Abdelak Adjriou depuis le 11/08/2023
 Alessandra Alecci depuis le 11/09/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽²⁾

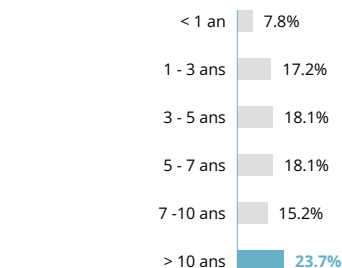
50% JP Morgan GBI – Emerging Markets Global Diversified Composite Unhedged EUR Index (JGENVUEG) + 50% JPMorgan EMBI Global Diversified EUR hedged Index (JPEIDHEU).

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

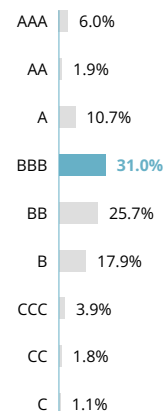
Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 10%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

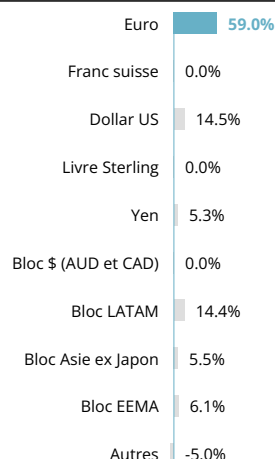
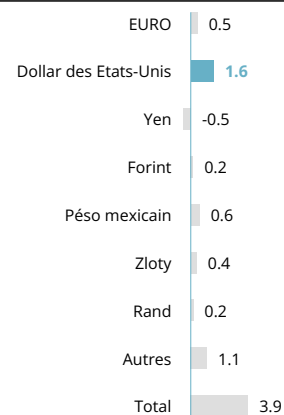
Obligations	90.9%
Emprunts d'Etat pays développés	6.1%
Amérique du Nord	2.2%
Asie Pacifique	3.2%
Europe	0.7%
Emprunts d'Etat pays émergents	53.6%
Afrique	18.1%
Amérique Latine	12.3%
Asie	2.9%
Europe de l'Est	17.1%
Moyen-Orient	3.2%
Emprunts privés pays développés	4.0%
Energie	2.0%
Finance	2.0%
Technologies de l'Information	0.1%
Emprunts privés pays émergents	27.2%
Consommation Discrétionnaire	2.4%
Energie	9.1%
Finance	14.8%
Industrie	0.4%
Communication	0.3%
Services aux Collectivités	0.2%
Actions	0.1%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	9.0%

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE


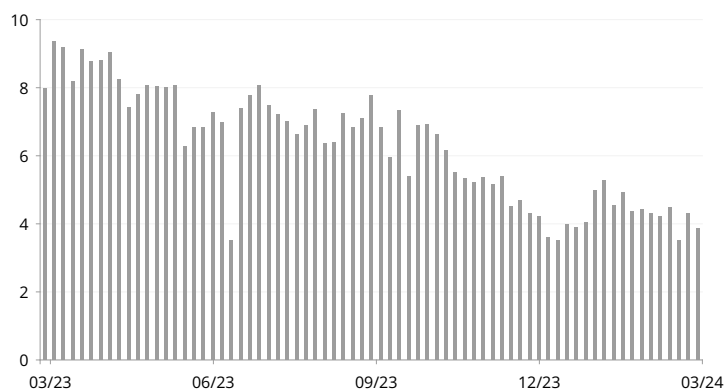
Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

RÉPARTITION PAR NOTATION


Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

Nom	Pays	Notation	%
SOUTH AFRICA 8.00% 31/01/2030	Afrique du sud	BB	6.5%
ASIAN INFRASTRUCTURE INVESTMENT BANK/THE 4.00% 18/01/2028	Supranational	AAA	3.2%
DOMINICAN REPUBLIC 6.88% 29/01/2026	République Dominicaine	BB-	3.2%
JAPAN 1.30% 20/03/2063	Japon	A	3.2%
HUNGARY 3.00% 21/08/2030	Hongrie	BBB	3.0%
POLAND 6.00% 25/10/2033	Pologne	A-	3.0%
POLAND 1.25% 25/10/2030	Pologne	A	3.0%
PETROLEOS MEXICANOS 6.95% 28/07/2059	Mexique	B+	2.6%
UNITED STATES 1.50% 15/02/2053	Etats-Unis	AAA	2.2%
COLOMBIA 4.12% 15/11/2050	Colombie	BBB	2.2%
Total			32.1%

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Sur le plan macro-économique global, ce mois-ci, nous avons observé les réunions des banques centrales des pays développés, qui n'ont pas réservé de surprises majeures, à l'exception de la Banque du Japon qui a mis fin à sa politique de taux d'intérêt négatifs. Cependant, la perspective d'une trajectoire de baisse des taux coordonnée entre la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale semble se réduire, car les données de croissance et d'inflation continuent de surprendre à la hausse aux États-Unis. Malgré un discours accommodant, la Réserve fédérale a été contrainte d'augmenter ses prévisions de croissance pour le cycle à venir. La Banque centrale européenne quant à elle, a diffusé un message rassurant en réduisant ses prévisions d'inflation, malgré une inflation des services qui reste élevée à 4%. Du côté des pays émergents, nous avons également eu un grand nombre de réunions de banques centrales. La plupart d'entre elles adoptent un ton légèrement plus restrictif que précédemment. Bien que dans la région de l'Amérique latine elles aient poursuivi leur cycle de baisse des taux, leur discours sur la suite a quelque peu changé. En effet, la plupart des banques centrales des pays émergents réduisent l'ampleur de leur cycle de baisse des taux ou alors adoptent une posture de pause. Ainsi, si les performances de l'indice de la dette locale (exprimé en euro) ont été neutres ce mois-ci, la dette émergente en devise forte a continué à bien performer, notamment grâce à un mouvement de resserrement des marges à hauteur de 24 points de base. Parmi les événements marquants durant la période, on soulignera la Banque centrale égyptienne qui a augmenté le taux de dépôt de 600 points de base et laissé la monnaie flotter, entraînant une dévaluation et une forte appréciation de la dette externe égyptienne suite à un soutien multilatéral de la part du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Le Fonds a enregistré une performance positive en mars, supérieure à son indicateur de référence. Notre sélection de dettes émergentes en devise forte a continué à bien performer, soutenue par l'amélioration des fondamentaux des émetteurs à haut rendement. Les principaux contributeurs à la performance ont été l'Argentine, l'Équateur, l'Ukraine, la Roumanie et le Ghana. En ce qui concerne la dette émergente libellée en devise locale, la contribution de celle-ci a été plus neutre, les principaux contributeurs à la performance du Fonds ont été le Mexique et la Pologne. En revanche, notre positionnement acheteur en taux sud-africains a pesé sur la performance du mois. Le crédit d'entreprise a également contribué positivement, mais nous maintenons une protection élevée compte tenu des marges historiquement basses. Notre sous-pondération en sensibilité aux taux d'intérêt a également été bénéfique. Nos stratégies sur les devises ont produit un impact légèrement négatif sur la performance, notamment notre position d'achat sur le yen japonais. Cependant, le forint hongrois et le tenge kazakh ont contribué positivement à la performance absolue du Fonds.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Les derniers indicateurs macro-économiques suggèrent que le point bas de l'activité manufacturière est derrière nous aux États-Unis, en zone euro et en Chine. Cela renforce notre optimisme pour les matières premières, comme le cuivre et le pétrole, ce qui devrait bénéficier aux dettes émergentes et aux devises des pays émergents producteurs de matières premières. Nous avons ainsi une vision positive du real brésilien. Nous conservons également une vision constructive sur certaines devises asiatiques, telles que le won coréen, dont l'économie devrait bénéficier de l'essor de l'intelligence artificielle. Nous continuons d'acheter des dettes émergentes en devises fortes, mais nous commençons à prendre des profits sur nos positions les plus performantes depuis le début de l'année. Les émetteurs à haut rendement ont amélioré leurs fondamentaux, ce qui explique le resserrement récent des écarts. Ces noms restent attractifs en termes de rendement. En ce qui concerne les taux locaux, les marchés émergents ont été moins sensibles aux mouvements des taux des pays développés, à quelques exceptions près, comme le Chili ou la Colombie, où l'inflation a été plus élevée que prévu. Nous sommes particulièrement positifs sur les taux locaux mexicains et nous anticipons davantage de baisses de taux de la part de la Banque centrale. Nous sommes également optimistes sur les taux brésiliens, estimant que le taux terminal fixé par le marché est encore trop élevé. Nous continuons d'apprécier les taux chinois et nous attendons davantage de mesures accommodantes. Dans le contexte économique actuel, notre sensibilité aux taux d'intérêt est proche de 400 points de base, en ligne avec le mois précédent, et nous protégeons le portefeuille via des couvertures sur indices (« credit default swaps »). Nous maintenons également notre position d'achat sur le yen japonais alors que la Banque du Japon a entamé son cycle de hausse des taux en mars et lutte contre la dépréciation de sa devise.

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement estimé offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur. Notez que le rendement indiqué ne tient pas compte de l'effet du portage de devises ainsi que des frais et dépenses du Fonds.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.03.23-28.03.24	28.03.22-28.03.23	26.03.21-28.03.22	27.03.20-26.03.21	28.03.19-27.03.20
A EUR Acc	31/07/2017	CAUEMAE LX	LU1623763221	Max. 1.2%	Max. 2%	—	1.4%	0.57%	20%	—	6.4	14.3	-10.6	27.9	3.1
F EUR Acc	04/01/2021	CAUEMFE LX	LU2277146382	Max. 0.65%	—	—	0.85%	0.57%	20%	—	6.8	14.8	-10.6	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

PAYS ÉMERGENTS : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/03/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Suisse) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.